

AVIS DE DÉPÔT

Vu l'article R 423-6 du Code de l'Urbanisme

DP 069080 26 00022

Déposé le

24/07/2026

Par

JOHANNY REMI

Pour un projet de

**Installation d'une pompe à chaleur air/eau de marque
DAIKIN. Installation d'une unité extérieure sur la façade
sud/est sans vis à vis direct avec le voisinage. Chantier
réalisé par une entreprise certifiée et professionnelle
dans la pose de ce type de matériel. Aucune gêne
sonore ou visuelle vient perturber le voisinage ou la
visibilité de la maison.**

Sis à l'adresse

840 Route du Laquet 69700 Échalas

Parcelle cadastrale

I 0065, I 0192, I 0196, I 0194

Superficie du terrain

592.00 m²

Surface de plancher créée

m²

Hauteur du projet

m

Nombre de logements

0

Affiché le

27/07/2026

Fait à Echalas,
le 27/07/2026

